



Réf. Bon d'Achat – Commerçant

DATE de CRÉATION du BON d'ACHAT

SOMME

MODE DE RÈGLEMENT

Date de validité 31 décembre 2020

NOM DE L'ENSEIGNE

ADRESSE

TÉL

MAIL

NOM DU CLIENT

ADRESSE

TÉL

MAIL

- BON d'ACHAT A PRÉSENTER LORS DE VOTRE ACHAT EN MAGASIN -

Tous les commerçants vous remercient de votre générosité et de votre confiance et vous espèrent très vite dans leur boutique !

INFORMATIONS IMPORTANTES de l'UACIS - Union des Artisans Commerçants et Industries de Surgères

- Bon d'achat valable jusqu'au 31 décembre 2020, passé cette date il sera définitivement perdu

- Bon d'achat ni échangeable ni remboursable.

- Bon d'achat utilisable uniquement chez le commerçant concerné.

Vous acceptez le risque de perdre votre bon d'achat si le commerçant ferme définitivement avant la date de fin de validité.

